

Identité nationale/identité ethnique au Gabon : analyse géographique

Christian WALI WALI
Université Omar Bongo (Gabon)
Centre d'Études et de Recherches en
Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP)
cwalwal@yahoo.fr

Résumé

Pays multiculturel, fortement urbanisé et de vieille tradition migratoire, avec plus d'une cinquantaine d'ethnies, le Gabon n'échappe pas au questionnement de son (ou ses) identité(s) et donc de la construction de la nation dans un contexte de complexité identitaire. Ce travail tente de répondre à la question de la perception des identités par les citoyens gabonais à partir des données issues des enquêtes Afrobarometer réalisées au Gabon en 2015, 2017, 2020 et 2021. Les résultats montrent globalement que les Gabonais affirment leur attachement à l'identité nationale même si celui-ci semble régressé de même que cette affirmation de l'identité nationale n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire.

Mots-clés : Complexité identitaire, Ethnies, Gabon, Identité nationale.

Abstract

As a multicultural, highly urbanized country with an old migratory tradition and more than fifty ethnic groups, Gabon cannot escape the questioning of its identity (or identities) and thus of nation building in a context of identity complexity. This work attempts to answer the question of the perception of identities by Gabonese citizens based on data from Afrobarometer surveys conducted in Gabon in 2015, 2017, 2020 and 2021. Overall, the results show that the Gabonese affirm their attachment to their national identity, even if this seems to have regressed, and that this affirmation of national identity is not homogeneous throughout the country.

Keywords: Identity complexity, Ethnicities, Gabon, National identity.

Introduction

Ernest Renan a défini la nation comme étant « *le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* » (E. Renan, 1882, p. 74). Bien que cette définition ait été controversée non seulement sur le plan historique mais aussi géographique, nous la reprenons parce qu'il postule tout de même qu'au fondement de la nation se trouve l'idée du « désir »¹. D'une part, le désir de perpétuer l'héritage indivis, c'est-à-dire sans diviser ou découper. D'autre part, le désir de le perpétuer ensemble car, il n'y a point de nation sans adhésion commune à l'idée de la nation et conséquemment à l'inclinaison aux valeurs que les individus se définissent pour faire nation. Nelson Mandela, s'adressant aux Sud-Africains en 1994 lors de sa déclaration d'investiture comme Président de la République, défend cette seconde acception lorsqu'il déclare que « *nous devons donc agir ensemble en tant que peuple uni, [...], pour la construction de la nation* » (H. Broquet, C. Lanneau, S. Petermann, 2010, p. 752).

Mais, cet *agir ensemble* impose de se reconnaître des valeurs communes puisque chaque organisation humaine, chaque groupe culturel est détenteur de traditions et valeurs culturelles particulières. La tradition comprise comme la transmission continue de doctrines, de légendes, de coutumes, de manières de penser et d'agir. L'héritage commun serait alors la transmission des cultures étant donné que les sociétés humaines se distinguent moins par leurs caractéristiques physiques que par les éléments culturels. La culture entendue elle comme étant « *l'ensemble des acquisitions matérielles et spirituelles des sociétés humaines* » (D. Noin, 2008, p. 103) fondatrices des identités des nations.

Finalement, il n'y a de nation que parce que des individus décident de faire nation en forgeant un projet de vie commun, des valeurs partagées qui devraient engendrer une identité commune. Or dans les sociétés à forte diversité culturelle, la controverse est permanente quant à savoir si la nation a une identité unique ou des identités. Au fond, le débat est celui de savoir comment parvenir à rendre viable le projet de construction nationale dans un contexte de complexité identitaire. Ce débat questionne la place de l'identité nationale face aux particularismes identitaires des groupes qui constituent l'État.

Pays multiculturel, fortement urbanisé et de vieille tradition migratoire, le Gabon n'échappe pas au questionnement de son (ou ses) identité(s). Des manifestations

¹ Renan est classé dans la catégorie des essentialistes comparativement à des auteurs comme Benedict Anderson ou Éric J. Hobsbawm qui eux, sont des constructivistes.

Ce travail est la poursuite d'une réflexion non encore aboutie entamée depuis 2010 (Cf. bibliographie). C'est une contribution au débat sur l'identité, notamment à la question du « repli identitaire » qui a marqué l'élection présidentielle de 2009 au Gabon.

annuelles à dimension culturelle et à portée nationale telles que *la fête des cultures et Gabon 9 provinces* qui valorisent les cultures des groupes ethniques, font craindre chez certaines personnes la prééminence des identités desdits groupes au détriment d'une identité nationale. Ceci, disent-ils, fragiliserait la cohésion nationale qui pourrait conduire aux fractures ethno-politiques à l'image de celles observées lors de l'élection présidentielle de 2009 (C. Wali Wali, 2013). Le débat posé en filigrane est celui du vivre-ensemble. Or, le problème de ce vivre-ensemble est l'instrumentalisation politique de l'ethnie par les acteurs politiques nationaux qui tendent toujours à s'appropriier et privatiser ethniquement certains espaces (T. A. Midépé, 2011).

Avec plus d'une cinquantaine d'ethnies, la question des identités apparaît régulièrement dans le débat national où il est posé comme un obstacle à la construction d'une nation post-ethnique (D. Etoughe, 2003). Déjà au centre du débat dès la décennie 1960, le sujet prend davantage d'ampleur en 1990 à la suite du retour au multipartisme et des batailles politiques qu'il suscite. L'ambiguïté de l'État à ce propos n'aide pas à apaiser ces divergences. Au regard de la Constitution gabonaise, l'État nie le fait ethnique par son discours unitaire. La tendance est confirmée lorsque les hydronymes remplacent les ethnonymes pour désigner les provinces et les départements (M.-L. Ropivia, J. Djéki, 1995). Pourtant, ce même État a pratiquement sacralisé le fait ethnico-territorial comme fondement d'exercice du pouvoir par la pratique de la géopolitique. Ceci a fait dire à Y. G. Galley et S. Loungou (2007) que « *le fait ethnique figure bien au cœur de la réalité sociale et politique* » du Gabon.

La littérature scientifique gabonaise est spécifiquement abondante sur la problématique identitaire. Globalement, les travaux menés questionnent l'essence du Gabonais pour tenter d'en dresser un « prototype » (G. Rossatanga-Rignault, 2009 ; G. Rossatanga-Rignault, 1993 a) et interrogent ou examinent les fondements de l'identité ou des identités gabonaises (W.-A. Ndombet, 2015 ; D. F. Idiata, 2016). L'autre angle exploré est la place de l'État dans sa capacité ou non à faire nation (G. Rossatanga-Rignault, 1993 b ; E. Nguema Minko, 2010).

Si toutes ces études aident à comprendre la difficulté de la construction de la nation gabonaise dans un contexte de complexité identitaire, il reste que très peu d'entre elles interrogent, d'une part, à partir d'analyses statistiques, l'attachement ou non des citoyens gabonais à l'identité gabonaise, d'autre part, l'influence des territoires au façonnement des identités des groupes ethniques. Fort de ce constat, nous nous sommes posés cette question : comment les Gabonais perçoivent-ils leurs identités aujourd'hui ?

L'hypothèse centrale de notre raisonnement postule que les Gabonais restent fortement attachés à leur identité nationale bien que celle-ci n'est pas exclusive et ne gomme pas les identités ethnoculturelles. En effet, si « être Gabonais » est le fruit d'éléments divers tels que la démographie, la géographie, l'histoire, l'économie, la politique, l'anthropologie, etc. (G. Rossatanga-Rignault, 2015), il semble que la faiblesse de la population nationale, sa concentration dans les agglomérations urbaines, la multiplication des mariages mixtes et la forte immigration seraient les principaux ressorts qui forgent la conscience d'une identité nationale.

1. Méthodologie de l'étude et outils de recherche

Notre analyse s'appuie d'abord sur la littérature scientifique consacrée aux identités au Gabon et ailleurs. Ensuite, nous nous servons des données d'enquêtes nationales du réseau Afrobarometer² réalisées au Gabon en 2015, 2017, 2020 et 2021. Les enquêtes Afrobarometer questionnent les perceptions des citoyens notamment sur la démocratie, les identités, etc.

L'échantillon retenu est de 1200 adultes de 18 ans et plus, nationalement représentatifs et tirés de manière aléatoire dans 150 secteurs de dénombremens (SD) couvrant l'ensemble des provinces du pays, les zones urbaine et rurale. Les ménages sondés ainsi que les répondants sont choisis également de manière aléatoire. La base de sondage utilisée est le Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) de 2013. Pour les éditions 2020 et 2021, une projection de la population de chaque SD a été faite par la Direction Générale des Études Statistiques et Économiques (DGSEE) à partir du RGPL.

La collecte des données en 2015 a été réalisée avec des questionnaires papiers. En 2017, 2020 et 2021, celle-ci a été faite avec des tablettes numériques de marque NOANIQ (modèle NQT-73GIQ) en 2017 et LENOVO (modèle TB-7305F) en 2020 et 2021. Le logiciel utilisé pour la collecte des données est Survey ToGo. Les données ont été traitées avec les logiciels SPSS et Excel et la cartographie réalisée avec ArcGIS 10.8.

² Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage produisant des données sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la qualité de vie, à la gouvernance et à la démocratie

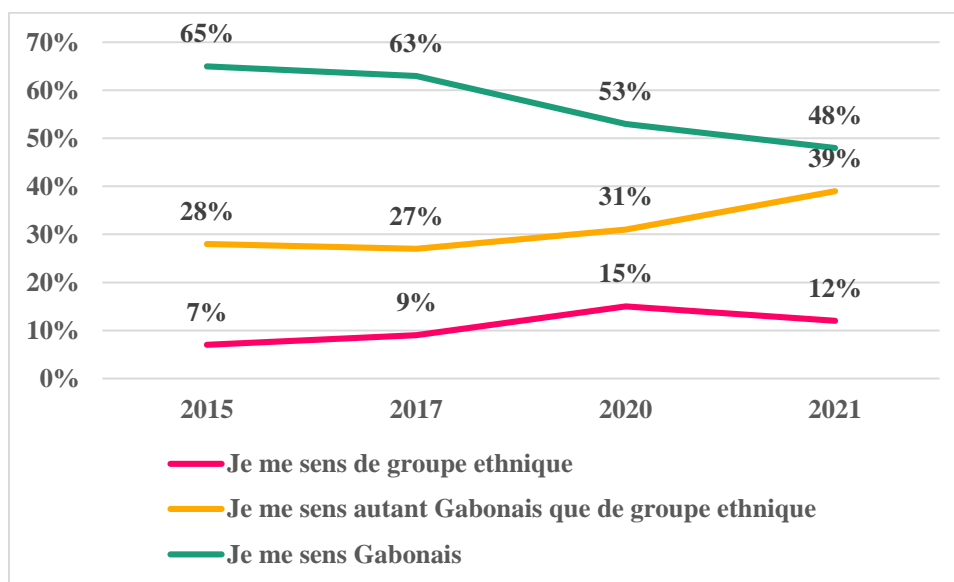
2. Résultats

Les principaux résultats montrent que les Gabonais revendiquent leur identité nationale sans remettre en cause leur attachement aux identités infranationales.

2.1. Un sentiment national en régression

Le sentiment d'appartenance à une identité gabonaise commune porte à controverse au Gabon. Et pourtant, peu de statistiques permettent d'apprécier le niveau d'adhésion ou non des Gabonais à cette idée nationale. Les données recueillies par Afrobarometer permettent de porter notre discussion. En effet, la question suivante est posée aux enquêtés : « Supposons que vous ayez à choisir entre être Gabonais (e) et être de votre groupe ethnique. Laquelle des affirmations suivantes exprime le mieux vos sentiments ? ». Les cinq options de réponses suivantes sont soumises aux répondants : Je me sens uniquement Gabonais(e) ; Je me sens plus Gabonais(e) que de mon groupe ethnique ; Je me sens autant Gabonais (e) que de mon groupe ethnique ; Je me sens plus de mon groupe ethnique que Gabonais ; Je me sens uniquement de mon groupe ethnique. Dans le cadre de notre analyse, nous avons regroupé ces propositions en trois choix : Je me sens de mon groupe ethnique ; Je me sens autant Gabonais que de mon groupe ethnique ; Je me sens Gabonais. Les résultats à cette interrogation, de 2015 à 2021 sont présentés sur le graphique 1 ci-après.

Graphique 1 : Appréciation du sentiment d'appartenance aux identités ethniques ou nationale au Gabon



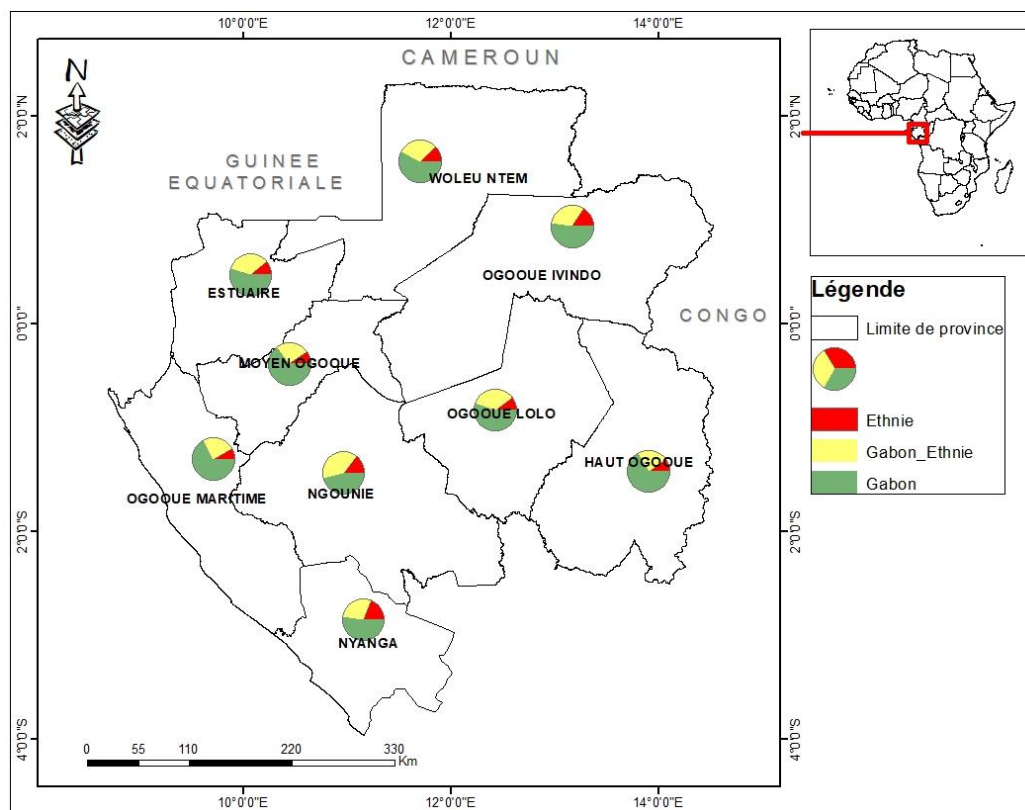
Source : Afrobarometer (2015, 2017, 2020 et 2021).

La figure ci-dessus montre que globalement les citoyens gabonais revendiquent leur identité nationale même si cette revendication a baissé considérablement de 17 points entre 2015 et 2021. Cette régression est constante puisque que la part de ceux qui revendiquent se sentir Gabonais est passé de 65% en 2015 à 48% en 2021. Elle était de 63% en 2017 et 53% en 2020. *A contrario*, la proportion des Gabonais qui disent se sentir de leur groupe ethnique a presque doublé entre 2015 (7%) et 2021 (12%) après avoir connu un pic en 2020 (15%). Notons que ceux qui s'identifient à la fois à l'identité nationale et aux identités des groupes ethniques a, pour sa part, augmenté de 11 points passant de 28% en 2015 à 39% en 2021.

2.2. Attachement national différencié selon les provinces

Les identités nationale et ethnique ne sont pas partagées pareillement selon l'espace de vie. En effet, lorsqu'on calcule la moyenne des avis des répondants en rapport avec les identités sur les quatre enquêtes, il apparaît qu'en dehors de la province de la Ngounié (45%), dans toutes les autres provinces, plus de la moitié des citoyens interviewés affirment se sentir Gabonais. Cette revendication est plus exprimée dans l'Ogooué-Maritime (67%), le Moyen-Ogooué (66%) et le Haut-Ogooué (63%) (Carte 1). Par contre, la Nyanga (19%), l'Ogooué-Ivindo (16%) et la Ngounié (14%) sont les provinces dans lesquelles il y a le plus de personnes qui disent se sentir plus de leurs groupes ethniques.

Carte 1 : Appréciation du sentiment d'appartenance aux identités ethniques et nationale par province



Source : Afrobarometer (2015, 2017, 2020 et 2021)

Réalisation : G. C. Mba Ekor (2022).

Notons toutefois que ces moyennes ne rendent pas totalement compte de l'évolution spatiale de ces identités sur les quatre enquêtes. En effet, on observe par exemple que la portion de ceux qui déclarent se sentir Gabonais dans le Moyen-Ogooué est passée de 67% en 2015 à 86% en 2021 même si cette part avait baissé en 2017 (47%). En revanche, dans l'Ogooué-Lolo cette proportion s'est considérablement réduite de 70% en 2015 à 26% en 2021 alors qu'elle avait augmenté en 2017 à 74%. Pour ceux qui affirment se sentir du groupe ethnique, des variations importantes sont observées dans la Nyanga. Le niveau d'appréciation est passé de 16% en 2015 à 14% en 2017. Il était de 39% en 2020 et 6% en 2017. Ces oscillations sont également constatées dans l'Ogooué-Ivindo dont les taux d'affirmation de l'identité ethnique sont de 15% en 2015, 5% en 2017, 35% en 2020 et 8% en 2021.

3. De la mise en discussion de l'identité nationale et des identités ethniques

Cette étude sur la dialectique identité nationale/identité ethnique s'inscrit dans une problématique qui a été largement développée antérieurement au regard de la littérature disponible. Pour ce faire, essayons de mettre en discussion les résultats examinés dans ce travail avec les études préalables.

Dans les sociétés multiculturelles ou multiethniques, la question identitaire est prégnante. En Afrique particulièrement :

Le fonctionnement politique des « nations africaines » semble, plus que par le passé, rythmé par la question identitaire, particulièrement fondée sur l'ethnie et la religion. Alors qu'ailleurs, les causes des conflits sont recherchées dans les dysfonctionnements socio-économiques et les luttes politiques, en Afrique, la première voie explorée pour expliquer les crises politiques est celle des identités. Il y aurait sur ce continent une sorte de violence politique consubstantielle aux identités ethnico-religieuses des groupes. Et pourtant, l'Afrique n'est pas déconnectée du monde et son histoire, ses logiques politiques et les stratégies de ses acteurs ne sauraient être étudiées en dehors de l'environnement international (C. Wali Wali, 2013, p. 400).

Au fond, cette idée tend à établir une sorte d'incompatibilité identitaire fonctionnelle ou existentielle entre l'identité nationale et les identités sub-nationales. Et pourtant, il est possible de considérer avec E. Durkheim (2011) que « *l'homme est double* » au sens où en chaque homme existe, comme il le qualifie, l'être individuel qui est interne et l'homme social qui expriment les rapports généraux qui existent entre les choses et lui permettent de les catégoriser. Il est connu que les identités sont l'expression de cet être social qui n'est pas univoque mais, bien au contraire, pluriel avec de multiples identités qui interagissent. L'identité nationale et les identités ethniques, territoriales, etc., participent à la construction de l'être.

Mettre en confrontation l'identité nationale et les identités infranationales reviendrait soit à considérer que l'existence d'une identité nationale annihile les particularismes identitaires, soit à nier la capacité d'avoir une identité partagée dans les sociétés de pluralisme culturel comme le Gabon. Si l'on admet avec G. Rossatanga-Rignault (2009) que le Gabonais « *est autant un être-ethnique qu'un être-national* », il est difficile de conclure que l'identité de tout être humain soit l'absolu césure de l'identité nationale des identités particulières. D'ailleurs, comme l'énonce G. Di Méo (2007), « *la multiplicité des appartenances identitaires, la possibilité offerte à chacun de faire son choix parmi elles, tendent à atténuer la tyrannie absolue de l'une d'entre elles qui, privée de toute concurrence, pourrait devenir un instrument d'oppression et même d'exclusion des autres* ».

Les données examinées dans ce travail montrent la complexité identitaire dans la construction des nations. L'affirmation de l'identité nationale n'est pas une remise en cause de la reconnaissance de l'identité du groupe. Bien au contraire, l'identité nationale est le résultat des identités infranationales forgé par le dynamisme des communautés qui la font vivre. Le peuple gabonais n'étant pas homogène, même s'il est essentiellement bantou, la vigueur de l'identité gabonaise ne peut être pensée qu'à partir des identités de ses communautés. L'existence et la force d'une identité nationale collective revendiquée, assumée, portée par tous les citoyens d'un État est celle voulue par toutes les communautés. Dans ce sens, pour G. Rossatanga-Rignault (2009, p. 227) :

Le Gabonais est donc fondamentalement un individu qui, au-delà des particularismes, partage avec d'autres une même culture. Celle-ci, ensemble de « signes », d'associations et de modes de comportement et de communication, se situe à la confluence d'apports multiples, mélange, parfois saisissant, de la rencontre des différentes infra-cultures qui la composent et des autres systèmes de valeurs et de pensée.

La présente étude montre que les Gabonais clament leur identité nationale même s'il y a une légère croissance revendicative des identités ethniques de 2015 à 2020. Quatre explications possibles peuvent justifier cette référence à l'identité nationale à savoir : la faiblesse de la population, la concentration de celle-ci dans les zones urbaines, les mariages mixtes et l'immigration.

Avec une population estimée à un peu plus de 2 millions d'habitants en 2019 (G. Pison, 2019), le Gabon apparaît comme un nain démographique en Afrique. Cette faiblesse démographique peut, à certains égards, être un atout utile au raffermissement des relations entre les individus dans le pays. Chacun sur le territoire national à l'impression de connaître tout le monde dans la mesure où les ramifications de proche en proche engendrent le sentiment d'une parenté collective. Ainsi, en dépit de la multiplicité des groupes ethnolinguistiques, les identités des communautés n'effacent pas le sentiment national.

Par ailleurs, le Gabon, pays fortement urbanisé, présente un déséquilibre de 86% de la population urbaine contre seulement 14% en milieu rural. La majeure partie de cette population est établie entre la capitale Libreville, Port-Gentil et le bassin Franceville-Moanda. Or, la présence de plus de la moitié de la population dans les villes, particulièrement à Libreville, favorise la cohabitation qui permet de mieux connaître les autres et pacifier les relations sociales. Ceci soude et renforce les liens entre les gens, ce qui génère un sentiment national qui transcende les références ethnique et régionale.

Dans ces conditions, l'identité nationale permet la meilleure expression des identités personnelles comme le dit G. Di Méo (2007), « *l'identité personnelle, c'est ce qui permet, à travers le temps et l'espace, de rester le même, de se vivre dans l'action en tant que soi, dans une société et dans une culture données, en relation avec les autres* ».

Concernant les mariages mixtes, même si les statistiques sont encore lacunaires dans notre pays à ce propos, nous observons de manière empirique que les mariages au Gabon, notamment en milieu urbain, lient de plus en plus des conjoints d'origines culturelles différentes. La célébration des mariages à la coutume aide à constater cet état de fait. Très souvent, lorsque les partenaires qui s'unissent viennent de groupes ethniques différents, un rituel d'autorisation de conduite de la palabre matrimoniale en français est effectué par le paiement d'une sorte de *taxe*. Les enfants métissés issus de ces unions s'attachent difficilement à un groupe ethnique puisqu'ils sont partagés entre la communauté du père et celle de la mère. Ainsi, ces enfants sont plus enclins à avoir une fibre identitaire nationale plutôt qu'ethnique.

L'analyse des registres de mariage à la mairie du troisième arrondissement de Libreville, ont montré :

Que même si les mariages entre les personnes d'une communauté ethnique identique occupent la part la plus importante de 2002 à 2012, on peut tout de même relever que les proportions de mariages au sein de mêmes groupes ne sont pas écrasantes dans la mesure où elles varient entre 45 % (2011) et 57 % (2004). Après les mariages entre communautés identiques, les mariages se contractent entre les groupes ethniques gabonais (C. Wali Wali, 2013, p. 412).

Le Gabon est un pays de vieille tradition d'immigration des communautés venues principalement d'Afrique occidentale et centrale (S. Loungou, C. Wali Wali, 2015). Celle-ci est une source d'enrichissement culturel puisque dans le domaine des langues par exemple, « *en sus des langues vernaculaires parlées par les populations autochtones, le pays abrite plusieurs langues "étrangères" résultant des migrations* » (S. Loungou, D. F. Idiata, 2016, p. 73).

L'arrivée d'étrangers en terre gabonaise pose tout de même problème : son caractère excessif et son aspect essentiellement irrégulier. En effet, « *le Gabon constitue un pôle régional majeur vers lequel convergent de nombreux mouvements migratoires (...), dont l'un des plus importants et des moins connus est un trafic clandestin d'enfants originaires des pays de l'Afrique de l'Ouest* » (S. Loungou, 2011, p. 485). Pour L. C. Nyinguema Ndong (2015, p. 19), « *cette vague migratoire lancinante qui s'inscrit dans la longue tradition d'immigration du Gabon intervient pourtant dans un contexte de plus en plus hostile* ». Si au dernier

recensement de la population en 2013, le taux officiel d'étrangers au Gabon était de 20% de la population nationale, cette proportion est minorée du fait des circuits non officiels d'arrivées sur le territoire gabonais. D'après l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)³, le Gabon était en 2015 le pays dont le taux d'étrangers rapporté à la population nationale était le plus élevé en Afrique. Cette présence est de plus en plus mal perçue, créant ce que S. Loungou (2010) qualifie de mythes, notamment le mythe de l'envahissement démographique, le mythe de la spoliation économique et le mythe de la perversion sociale et de la délinquance d'origine étrangère.

L'affirmation de l'identité nationale rend probablement compte non pas de l'extinction des identités infranationales au profit de l'identité nationale, mais s'avère certainement la traduction de la peur vis-à-vis des autres communautés étrangères suivant la logique de l'envahissement par ces derniers. L'exaltation de l'identité nationale peut alors apparaître comme un rempart face au risque représenté par l'étranger. C'est ce que dit G. Rossatanga-Rignault (2009, p. 231) pour qui :

Croire un seul instant qu'un Gabonais puisse se sentir plus proche du national d'un autre État appartenant à son ethnie qu'à un Gabonais d'une autre ethnie c'est bien mal connaître les Gabonais. Le Gabonais affirme son identité ethnique avec ceux de son groupe ethnique dans le cadre national et non avec les ressortissants d'autres États. Il est même probable que ce soit dans les ethnies frontalières que l'on trouve la défiance la plus forte envers les non-Gabonais.

L'étude montre également une légère croissance de la revendication de l'identité ethnique. Celle-ci n'est pas homogène dans l'ensemble des provinces puisqu'elle s'observe essentiellement dans la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié et le Woleu-Ntem. La progression la plus remarquable est celle constatée dans la province du Woleu-Ntem. L'absence d'indicateurs d'analyse ne nous permet pas d'expliquer cette évolution. Cependant, cette croissance aide à questionner le projet national. En effet, si la nation a pour but de transcender les clivages ethniques (S. Rosière, 2006, p. 20) et qu'elle « *est une catégorie renvoyant directement à l'image d'un projet politique* »⁴, cette revendication de l'identité ethnique traduit-elle un étiolement du projet national commun ?

Sans parvenir à cette conclusion extrême, cette situation rappelle assurément que le projet national n'est jamais abouti mais appelle de la part de chaque acteur de la société une vigilance permanente notamment de la part de l'État. La revendication ethnique exprime certainement une insatisfaction quant à la façon dont le projet politique commun

³ [En ligne], <https://www.iom.int/fr/la-migration-dans-le-monde>.

⁴ D. Schnapper, cité par S. Rosière (2006, p. 21).

est conduit, surtout lorsque cette fibre ethnique est instrumentalisée par les acteurs politiques. Dans ce sens, il est important de savoir que :

L'exaltation du discours identitaire autour de l'ethnie est un danger parce qu'il crée le sentiment que les individus ou certains groupes ethniques ne se sentent plus ou alors ne sont plus en sécurité dans la société et que le seul espace de sérénité est dorénavant la communauté ethnique. Ce sentiment est renforcé par le fonctionnement de l'État car, si dans sa gestion certains groupes ethniques, à tort ou à raison, se sentent exclus, alors cela se transforme en un terreau de développement du repli identitaire qui peut mettre à mal le projet commun (C. Wali Wali, 2013, p. 413-414).

Conclusion

Cette étude examine la problématique identité nationale/identité ethnique dans la construction de la nation gabonaise. Le débat posé est celui la crainte de la prééminence des identités ethniques, plus précisément ethnolinguistiques au détriment d'une identité nationale, ce qui constituerait le socle du repli identitaire. Pour conduire notre analyse, nous nous sommes servis des données d'enquêtes d'Afrobarometer conduites au Gabon en 2015, 2017, 2020 et 2021.

Parvenu au terme de cet article, il apparaît que si les citoyens gabonais affirment se sentir plus Gabonais que de leurs groupes ethniques, on observe toute de même que la proportion de ceux qui revendiquent cette identité nationale a baissé constamment entre 2015 et 2021 allant de 65% des répondants à 48%. Cette statistique semble être une tendance lourde lorsqu'on considère que le taux des Gabonais qui déclarent se sentir de leurs groupes ethniques à presque doublé durant le même laps de temps passant de 7% en 2015 à 12% en 2021 en ayant atteint un pic à hauteur de 15% en 2020. Cependant, l'examen spatial de ces données dévoilent non seulement des disparités du niveau de revendication des citoyens de l'attachement à l'identité nationale et aux identités ethniques, qu'une oscillation marquée de la part des Gabonais qui se réclament de ces identités. Ceci montre que si effectivement il existe une tendance baissière des Gabonais à affirmer leur appartenance à l'identité nationale, celle-ci n'est pour autant pas irréversible.

En tout état de cause, il convient de retenir que les Gabonais se sentent fondamentalement plus Gabonais que membres de leurs groupes ethniques. Quelques facteurs explicatifs possibles ont été mis en exergue pour justifier ce point de vue. Il s'agit, entre autres, de la faiblesse de la population du pays qui renforce les liens entre citoyens, ce qui favorise la capacité de porter un projet politique commun. Aussi, près de neuf

Gabonais sur 10 (86%) vivent dans les centres urbains, particulièrement dans la capitale du pays Libreville. Cette concentration de la population est un atout important dans la mesure où, dans ces conditions, les communautés parviennent à mieux se connaître et à développer la confiance utile à la construction du vivre-ensemble. De plus, la multiplication des mariages mixtes favorise également la construction d'une identité nationale des enfants métissés issus de ces unions.

Références bibliographiques

- AVANZA Martina, LAFETE Gilles, 2005, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 4, p. 134-152.
- BENHAMOU Françoise, 2010, « Cultures et interdépendance », in *Le Choc des populations : Guerre ou paix*, P. Dockes et J-H Lorenzi (éd.), Paris, Fayard, p. 293-304.
- BOUNANG MFOUNGUE Cornelia, 2012, *Le mariage africain, entre tradition et modernité : étude socio-anthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise*, Thèse de doctorat en Sociologie, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- BROQUET Hervé, LANNEAU Catherine, PETERMANN Simon, 2010, *Les 100 discours qui ont marqué le XX^e siècle*, Paris, André Versaille éditeur.
- CHIVALLON Christine, 2007, « Retour sur la "communauté imaginée" d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », *Raisons politiques*, 3, 27, p. 131-172, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-3-page-131.htm>
- DI MEO Guy, 2007, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles*, 1, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/80>; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.80>
- ETOUGHE Dominique, 2003, « Les discriminations ethniques au Gabon », in *Refonder l'État au Gabon. Contributions au débat*, D. Etoughe et B. Ngadi (éd.), Paris, L'Harmattan, p. 59-73.
- GALLEY Yawo-Ganyo, LOUNGOU Serge, 2007, « Marquage ethnique, marquage sociopolitique à Libreville et Lomé », *Villes en parallèle*, 40-41, p. 57-80.
- IDIATA Daniel Franck, 2016, *Le Reflet du miroir. Le Gabon face à ses identités*, Libreville, Les éditions du CENAREST.
- LEKA ESSOMBA Armand, 2016, « Multiculturalité et unité nationale en Afrique. Quelques leçons à partir du cas camerounais », in *Citoyenneté et pouvoir politique en Afrique centrale : état des lieux, défis et perspectives*, J. E. Pondi (éd.), Paris, L'Harmattan, p. 111-122.

LOUNGOU Serge, IDIATA Daniel Franck, 2016, « La question linguistique au Gabon. Ses implications socioculturelles et politiques », in *Le Gabon aujourd'hui. Des questions et des réponses sur la vie sociale, économique, politique et administrative*, G. B. Madebe (éd.), Libreville, Oudjat, p. 71-92.

LOUNGOU Serge, WALI WALI Christian, 2015, « Le Gabon », in *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, G. Simon (éd.), Paris, Armand Colin, p. 386-389.

LOUNGOU Serge, 2011, « Le trafic d'enfants, un aspect de la migration ouest-africaine au Gabon », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.4000/com.6389>

-----, 2010, « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités », *Belgeo*, 3, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.4000/belgeo.7096>

LOURME Louis, 2019, *Qu'est-ce que le patriotisme ?* Paris, VRIN.

MATSIEGUI MBOULA Fortuné, 2015, *Citoyenneté ambiguë au Gabon*, Paris, Publibook.

MIDEPE Thierry Aristide, 2011, « La question ethnique, entre histoire et mythologie pour une lecture de l'histoire politique du Gabon », in *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*, P. Moundounga Mouity (éd.), Paris, L'Harmattan, p. 79-105.

MINARD Philippe, 2006, « Eric J. Hobsbawm, un parcours d'historien dans le siècle. Lectures trans-manche », *Revue d'Histoire moderne & contemporaine*, 5, 53-4 bis, p. 5-12. [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2006-5-page-5.htm>

N'DIMINA-MOUGALA Antoine Denis, 2012, « Les conflits identitaires ou ethnopolitiques africains au XX^e siècle : caractéristiques et manifestations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4, 248, p. 97-119, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.3917/gmcc.248.0097>

NDOMBET Wilson-André, 2015, « État, nationalités et développement au Gabon (1946-1981), in *Processus électoraux et immobilisme politique au Gabon (1990-2009)*, W.-A. Ndombet (éd.), Paris, L'Harmattan, p. 181-205.

NGUEMA MINKO Emmanuelle, 2010, *Gabon : l'unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris, L'Harmattan.

NGUIA BANDA Alfred, 2005, *De « Gabon d'abord » à la République au village*, Libreville, L'Horizon du savoir.

NOIN Daniel, 2008, *Géographie de la population*, 7^e édition, Paris, Armand Colin.

NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia, 2015, *Activités halieutiques et immigration clandestine dans le Golfe de Guinée : le cas du Gabon*, Thèse de doctorat de géographie, Nantes, Université de Nantes.

PISANI Edgard, 1992, « Non au refus de l'autre », *Le Courrier de l'UNESCO*, juin 1992, p. 38-39.

PISON Gilles, 2019, « Tous les pays du monde (2019) », *Population & Société, Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques*, 569, [En ligne], URL : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/211/569.population.societes.tous.pays.monde.2019.fr.pdf

POUTIGNAT Philippe, Streiff-Fenart, 2005, *Théories de l'ethnicité*, 2^e édition, Paris, PUF.

RENAN Ernest, 1882, « Qu'est-ce qu'une nation ? » (Conférence prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne), [En ligne], URL : <http://www.bmlisieux.com/archives/nation04.htm>

ROPIVIA Marc-Louis, DJEKI Jules, 1995, *Atlas de la formation territoriale du Gabon*, Libreville, CERGEP.

ROSIERE Stéphane, 2006, *Le Nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Ellipses.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 2015, « Ce qu'être gabonais veut dire », *Jeune Afrique*, [En ligne], URL : <https://www.jeuneafrique.com/226449/politique/ce-qu-tre-gabonais-veut-dire>.

-----, 2009, *L'État au Gabon. Histoire et Institutions*, Libreville, Editions Raponda-Walker.

-----, 1993 a, « Ethnisme, nationalisme et panafricanisme : une esquisse du paradoxe gabonais », in *L'Intégration régionale en Afrique centrale : une mise en perspective*, Actes de la Table ronde du CERGEP, Libreville, CERGEP, p. 52-56.

-----, 1993 b, « Faut-il avoir peur des Fang ? De la démocratisation et de l'ethnisme au Gabon », *Droit et culture, Revue semestrielle d'anthropologie et d'histoire*, 26, p. 235-255.

THIAM Iba Der, 1992, Afrique noire : sociétés ouvertes, *Le Courrier de l'UNESCO*, juin 1992, p. 31-33.

WALI WALI Christian, 2013, « Essai d'analyse géographique de la question du repli identitaire au Gabon », *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, 2, p. 399-415.